

MAIRIE du *Jaouet*ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Saint-Brieux*N.º *29*Du *Sixième* jour du mois de *novembre* 1815.ACTE de Naissance de *marie-jacquette Guegan*né le *six novembre* à deux heures

* Si l'enfant est naturel, il faudra déclarer s'il est reconnu ou non reconnu.

du *Soir* fille * *Legitime* de *Guillaume Guegan*âgé de *trente* ans, profession de *Laboureur* et de*anne jezeguel* - - - âgée de *trente* - ans,profession de *filente* demeurant à *u Jaouet*L'enfant présenté à l'Officier de l'état civil a été reconnu être du sexe *Feminin*La déclaration de la naissance a été faite par *Le dte Guillaume**Guegan* - - - âgé de *trente* - ans,profession de *Laboureur* demeurant à *u Jaouet*Premier témoin, *françois pierre* - - - - - âgéde *vingt six* ans, profession de *Laboureur* demeurantà *u Jaouet*Second témoin, *jean Lejunter* - - - - - âgéde *trente quatre* ans, profession de *Laboureur* demeurantà *u Jaouet*

Lecture donnée de ce que dessus, les comparant et témoins ont déclaré

*signer avec moi excepté le second témoin qui**a déclaré ne savoir signer**françois pierre**Guillaume Guegan*Constaté suivant la loi, par moi *Yves Boizard**maire et* - - -

Officier de l'état civil soussignant.

Boizard
mair